



IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA PÊCHE ILLÉGALE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE (IUU) EN AFRIQUE

PLAN D'ACTION

DOCUMENT DE PLAIDOYER

**PLAN D'ACTION SUR LES IMPACTS SOCIO-
ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE
LA PÊCHE ILLÉGALE, NON DÉCLARÉE ET NON
RÉGLMENTÉE (IUU) EN AFRIQUE**

DOCUMENT DE PLAIDOYER

Redigé par: Bergh, M.O. et Sowman, M. 2016.

Une Relecture de : Dr.Mohamed Seisay, Dr. Aboubacar Sidibe et Dr. Simplicie Nouala

Clause de non-responsabilité : Les vues et opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement la politique officielle ou la position du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA).

Citation: UA-BIRA 2016. Impacts socio-économiques et environnementaux de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en Afrique. Document de plaidoyer. Rapports UA-BIRA

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. La reproduction des informations contenues dans ce document pour la revente ou autre motif commercial sans l'autorisation écrite des détenteurs des droits d'auteur est interdit.

Publié par UA-BIRA, Nairobi, Kenya

Copyright : © 2016 Union africaine - Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA)

ISBN 978-9966-1659-5-4

Toute demande d'autorisation de reproduction doit être adressée au :

Directeur

Union africaine - Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA- BIRA)

Kenindia Business Park

Museum Hill, Westlands Road

Boîte Postale 30786 00100, Nairobi, Kenya

ou via e-mail à: ibar.office@au-ibar.org

Table des Matières

	Remerciements	vi
1.	Points importants	1
2.	Principales caractéristiques de la pêche INN en Afrique	2
3.	Impacts économiques	3
4.	Impacts sociaux	4
5.	Impacts environnementaux	5
6.	Facteurs de motivation de la pêche INN	5
7.	Facteurs qui rendent l'Afrique vulnérable à la pêche INN	5
8.	Soutiens nécessaires aux pays africains côtiers pour combattre plus efficacement la pêche INN	6
9.	Mesures techniques pour combattre la pêche INN	6
10.	Plan d'action	7

Remerciements

Le Directeur de l'UA-BIRA tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la préparation de ce document. Cela comprend les membres de l'Union Africaine, les Organismes Régionaux Responsables des Pêches ainsi les autres institutions qui ont fourni des informations importantes, et également tous ceux qui ont contribué à faciliter le travail de cette consultation. Nous remercions tout particulièrement les consultants qui ont rédigé ce document ainsi que l'équipe BIRA pour le travail éditorial réalisé.

Ce travail fait partie du projet "**Renforcement de la capacité institutionnelle pour améliorer la gouvernance dans le secteur de la pêche en Afrique**" Projet numéro DCI-FOOD 2013/331 -056, financé par l'UE à laquelle nous sommes reconnaissants pour le soutien financier.

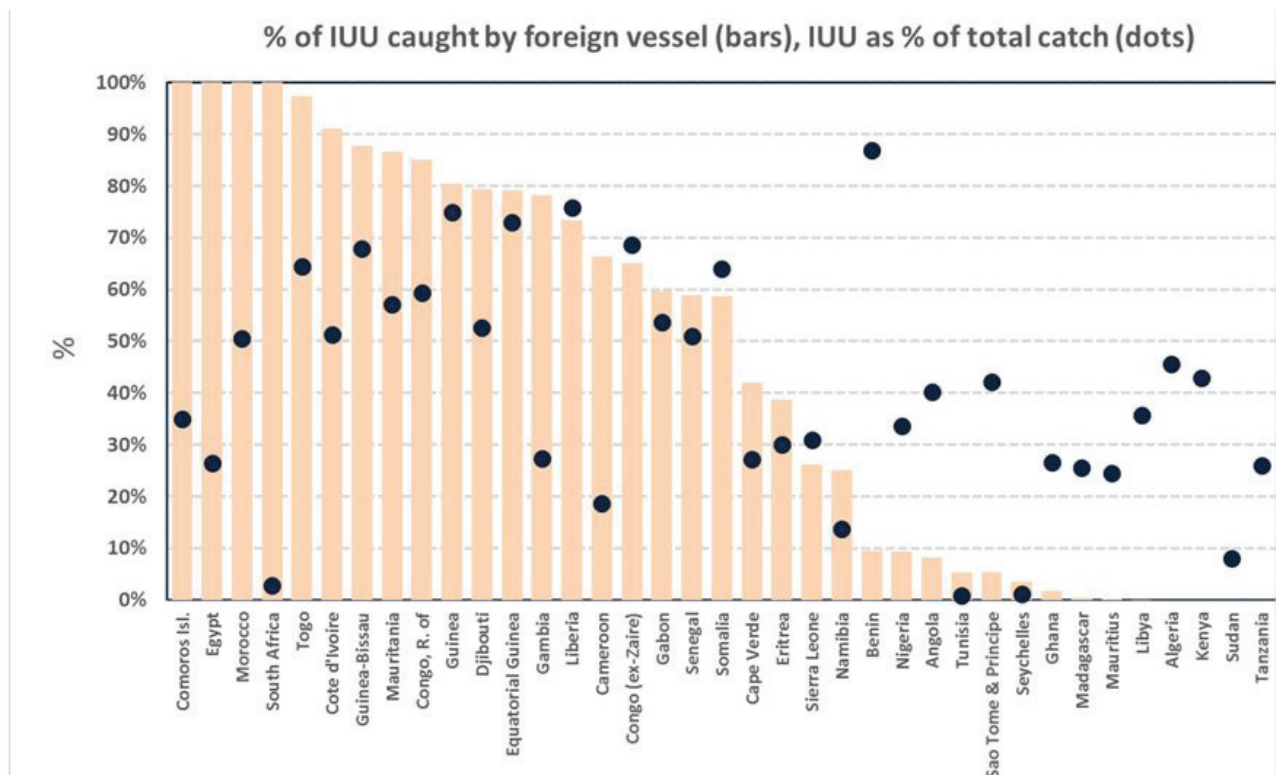
1. *Points importants*

- Ce document de plaidoyer a été élaboré sur la base du rapport détaillé de l'UA-BIRA sur l'impact de la pêche INN en Afrique et vise à sensibiliser les décideurs sur les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la pêche INN sur le continent.
- Un domaine clé du document du cadre politique et stratégie des réformes pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (en anglais PFRS) est la promotion de la conservation et de l'utilisation durable des ressources halieutiques pour soutenir le développement de l'économie bleue sur le continent
- Par conséquent, l'un des résultats escomptés de ce domaine politique est d'assurer que les systèmes régionaux de surveillance, de contrôle et de surveillance (SCS) efficaces et durables fonctionnent dans toutes les régions.
- L'Afrique est entourée des eaux les plus poissonneuses de la terre. En Afrique, les ressources marines fournissent alimentation et moyens d'existence pour des millions de personnes.
- En Afrique la pêche maritime fournit un emploi direct à environ 2,8 millions de personnes et un emploi indirect à plus de 14 millions de personnes.
- L'Afrique est le continent le plus pauvre du monde. Les pays des côtes ouest et est de l'Afrique ont un indice de développement humain très faible avec plus de 50% de la population vivant avec moins de \$2/jour.
- Il y a 8 ans, des estimations ont chiffré que les poissons INN représentaient 20% du total des captures déclarées, pour une valeur comprise en 10 et 23 milliards de dollars (2).
- Les estimations du programme Sea Around Us projet (3) sont bien plus alarmantes puisque les prises liées à la pêche INN représenteraient jusqu'à 51% des captures déclarées, soit 40 à 45 millions de tonnes pour une valeur estimée à près du double de celle évoquée dans le point précédent.
- La part représentée par l'Afrique dans les captures INN au niveau mondial a récemment été estimée à 4.7 millions de tonnes de poissons, pour une valeur traditionnellement chiffrée à 10 milliards de dollars (4), soit 80% des prises déclarées.
- Mettre fin au fléau de la pêche INN et encaisser les bénéfices qui en découlent permettrait d'augmenter significativement le PIB des pays concernés, de créer de l'emploi, d'améliorer les moyens de subsistance et la protection sociale et également de réduire l'insécurité et la pauvreté dans plusieurs des pays les plus pauvres d'Afrique. Si la totalité des captures INN, au niveau estimé aujourd'hui, pouvait avoir lieu dans le cadre d'une nouvelle activité économique cela permettrait d'augmenter d'un point le PIB des économies littorales d'Afrique (5).
- La faiblesse de la gouvernance constitue un facteur majeur dans l'augmentation de la pêche INN dans les états littoraux.
- La plupart des prises INN sont le fait de navires étrangers, non africains. Des études récentes indiquent que la majorité des bateaux concernés par la pêche INN et qui ne sont pas africains viennent de Chine, d'Espagne, de Russie, du Japon et de la Pologne (3, 4).
- On évalue à 326 milliards de dollars les pertes liées aux opportunités manquées combinées au coût des programmes de réhabilitation pour les espèces pêchées à l'échelle du continent depuis 1980.
- Malgré de multiples mécanismes internationaux et plans d'action, de nombreuses études et recommandations et des centaines de conférences ou de réunions sur le sujet, le secteur de la pêche INN est en pleine expansion et provoque des conséquences dramatiques sur les plans social, environnemental et économique. Le lien existant entre la pêche INN et les réseaux de crimes organisés transfrontaliers sont de plus en plus évidents (6).

- Ce constat impose donc de traiter en urgence et avec efficacité ce problème de la pêche INN.
- L'objectif de ce document est de proposer un plan d'action pour combattre ce fléau.
- Pour des raisons de cohérence, ce plan d'action ainsi que ces mesures sont en adéquations avec les domaines pertinents du cadre politique et stratégie des réformes pour la pêche et l'aquaculture en Afrique.

2. Principales caractéristiques de la pêche INN en Afrique

- Les contributeurs déterminants dans l'importance de la pêche INN en Afrique sont les flottes de pêche hauturières (FPHs) originaires d'Asie et des pays en développement. Les chiffres suivants permettent de reconnaître les pays africains les plus vulnérables au problème de la pêche INN réalisée par les navires étrangers.



Graphique: Comparaison entre le % de la pêche INN des navires étrangers dans la ZEE dans un État membre (en barres graphiques) et la pêche INN du % total des captures (en points). La pertinence est que les pays qui sont à la hauteur de ces deux mesures sont particulièrement vulnérables à la pêche INN perpétrée par des bateaux de pêche étrangers (3,4).

On estime que 2,8 millions de tonnes de poissons INN sont pêchés dans les ZEE africaines par des FPHs chinoises. Certains estiment que le chiffre est bien plus faible, à 0,8 millions de tonnes. Le diagramme ci-dessous indique que d'autres flottes étrangères sont impliquées dans la pêche INN sur le continent.

- Une partie significative de la pêche INN est réalisée par des flottes artisanales domestiques:
 - » Les navires de pêche INN empiètent souvent dans les zones côtières et les zones artisanales exclusives: c'est une compétition directe avec les petits pêcheurs puisque ces bateaux surpêchent les ressources nécessaires à leur survie, endommagent leurs bateaux et leurs moteurs et sont parfois à l'origine d'accidents qui peuvent s'avérer mortels.
 - » Un taux de rejet très important, supérieur à 70% des deux côtés du continent dans le secteur de la pêche industrielle de crevettes, avec pour conséquence des pertes énormes sur le plan économique et des eaux moins poissonneuses pour les pêcheurs locaux.

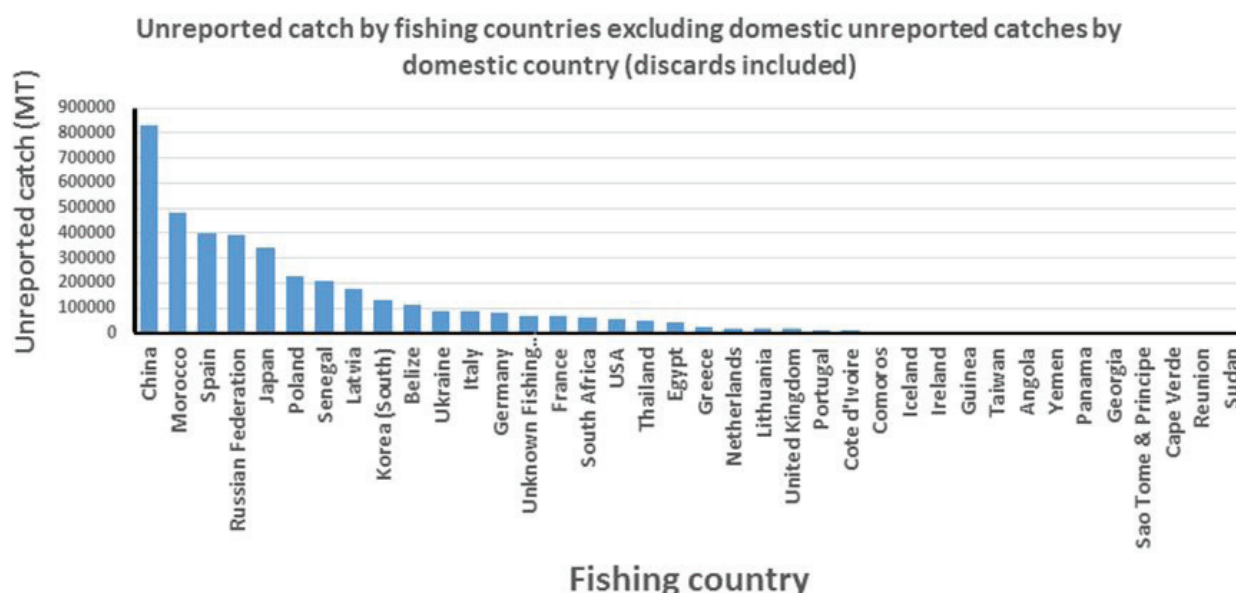


Figure 2: The unreported catch by fishing countries excluding unreported catches caught by domestic vessels with discards included, based on the Sea Around Us data (Zeller and Pauly 2015)

- » Utilisation de la dynamite, de poison et des sennes de plage afin de pêcher sur les récifs coralliens, avec des effets dévastateurs sur les habitats marins, provoquant des pertes.
- » Des liens avec des réseaux de crimes organisés et d'autres activités criminelles parmi lesquelles le trafic d'êtres humains, le commerce de drogue et la contrebande, le trafic illicite de la faune sauvage et des produits dérivés, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.
- » Certaines pratiques de la pêche INN comme la pêche artisanale domestique non déclarée occasionne des bénéfices socio-économiques dont bénéficient les communautés côtières qui connaissent la pauvreté, et la cessation de ces activités entraînerait des conséquences négatives.



3. Impacts économiques

- L'une des conséquences principales de la pêche INN concerne les possibilités de pêche perdues pour les pays côtiers du continent africain
- Dans son ensemble la pêche, à l'exclusion des rejets, représente environ 4,7 millions de tonnes de poissons.
- Sur le plan socio-économique les possibilités de pêche perdues représentent un manque à gagner d'au moins 10 milliards de dollars.
- Les effets économiques multiplicateurs dérivés de ce montant sont estimés à plus de 30 milliards de dollars, soit 1% du PIB des états côtiers africains.

Tableau 1: Synthèse régionale des prises INN, d'après les données fournies par Sea Around Us (3,4)

	Tonnage non déclaré	Estimations en % de la répartition à l'échelle de l'Afrl'Afrique	INN en % de INN + rapportée	IUU / Rapporté
Afrique centrale	342090.885	7%	44.4	0.798
Afrique de l'est	173354.1706	4%	31.6	0.462
Afrique du nord	1425485.635	30%	47.4	0.901
Afrique australe	76941.88931	2%	7.1	0.076
Afrique de l'ouest	2664174.316	57%	52.6	1.108
Somme totale	4682046.896	100%	44.7	0.807

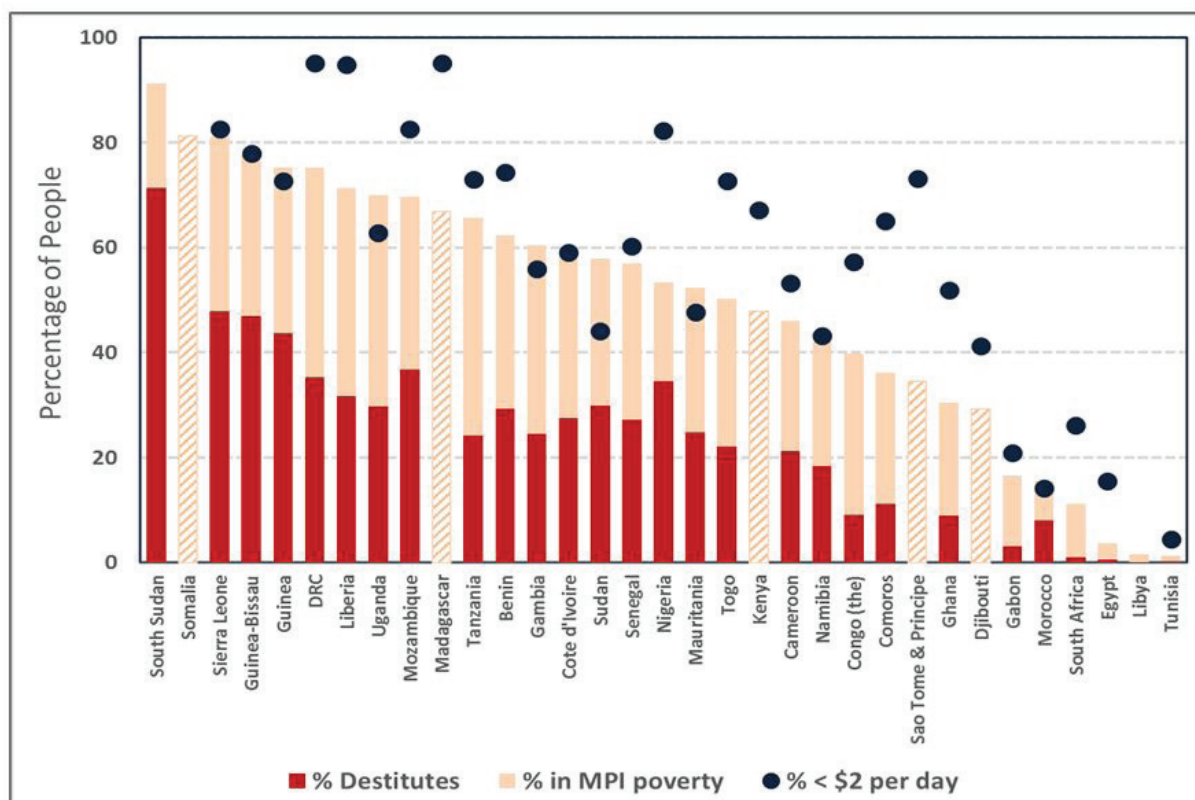
4. Impacts sociaux

La pêche INN génère des impacts négatifs sur :

- la sécurité alimentaire et la nutrition
- les opportunités d'emploi existantes et potentielles
- les moyens de subsistance locaux
- la sûreté et sécurité
- les femmes et relations de genre
- Droits de l'Homme



Il existe peu d'alternatives à la pêche et aux activités qui y sont liées le long des côtes africaines, tels que la construction de bateaux et la fabrication de filets. La pêche représente un "filet de sécurité" pour les populations pauvres, notamment dans les moments difficiles.



Graphique 3: Trois différents critères pour mesurer la pauvreté des pays côtiers africains sélectionnés, à partir des données fournies par le site internet de l'Initiative d'Oxford pour la Pauvreté et le Développement Humain (8 and 9). Les barres rayées indiquent qu'il n'y avait pas de données disponibles pour la catégorie "% Démunis" mais que des données étaient disponibles pour "% dans la pauvreté IPM".

5. Impacts environnementaux

Les impacts de la pêche INN sur la perte des services écosystémiques et la destruction des habitats est considérable.

On évalue à 326 milliards de dollars les pertes liées aux opportunités manquées combinées au coût des programmes de réhabilitation pour les espèces pêchées à l'échelle du continent depuis 1980. La répartition par région est illustrée dans le tableau ci-dessous (5).

- Afrique Centrale: 24,9 milliards de dollars
- Afrique de l'Est: 19,3 milliards de dollars
- Afrique du Nord: 81,2 milliards de dollars
- Afrique Australe: 62,8 milliard de dollars
- Afrique de l'Ouest: 137,9 milliards de dollars



6. Facteurs de motivation de la pêche INN

- Navires étrangers à la recherche de profits et de gros volumes
- Richesse des ressources et valeur importante des produits de la mer
- Navires locaux à la recherche de profits
- Risques faibles et gains importants
- Pauvreté et moyens de subsistance
- Obéir aux demandes des réseaux criminels
 - » Dans ces réseaux il existe plusieurs mécanismes qui favorisent la pêche INN. Il s'agit notamment du blanchiment d'argent et du commerce de produits de la mer de grande valeur tel que l'ormeau avec de la drogue ou des précurseurs de drogue.
 - » Par exemple, la Guinée équatoriale a été impliquée en tant que relais dans des opérations liées au commerce de drogue avec des cargos en provenance de haute mer (10).



7. Facteurs qui rendent l'Afrique vulnérable à la pêche INN

- Gouvernance faible et corrompue
- MCS faible et inefficace
- Corruption institutionnelle
- Existence d'une capacité de pêche excédentaire et de subventions de pêche perverses pour les DWF
- Pénalités peu élevées pour les crimes de pêche INN
- disponibilité de drapeaux et de ports de complaisance
- faibles inspections des ports

- subventions perverses
- systèmes juridiques et judiciaires inadéquats
- Non-patrouille ou identification de la ZEE
- Absence de volonté politique et action diplomatique nécessaire pour faciliter la coopération régionale
- Insuffisance des données et des capacités de MCS et problème de diffusion desdites données à l'échelle régionale
- Absence de politiques et de législations fondées sur le principe de durabilité et de précaution
- Absence des plateformes nécessaires pour lancer les opérations MCS
- Manque de transparence et de partage des données sur les accords de pêche étrangers

8. Soutiens nécessaires aux pays africains côtiers pour combattre plus efficacement la pêche INN

1. Renforcement des mécanismes de SCS et augmentation des ressources
 - Améliorer la capacité d'action, les procédures et les programmes de SCS
 - Mettre à profit l'utilisation de la technologie et des innovations dans les systèmes SCS
2. Promouvoir la coopération et la coordination aux niveaux régional et international
 - Renforcer le rôle des ORGPs, des ORPs et des initiatives régionales
 - Améliorer la coordination entre les organismes de gestion des pêches, les initiatives de développement, les stratégies et les plans d'action mis en place
 - Améliorer la collecte et le partage des données et des informations, l'adoption de nouvelles normes et promouvoir la transparence
 - Améliorer le partage et la coordination des informations au niveau international
 - Améliorer la coordination et le partage des responsabilités au niveau national
 - Promouvoir une politique de réconciliation concernant la pêche INN en Afrique
3. Mettre en place des programmes de sensibilisation, de formation et de renforcement des compétences
 - Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de levées de fonds
 - Développer et mettre en place des programmes et des cursus de formation
4. Favoriser une plus grande implication de la société civile dans la lutte contre la pêche INN
5. Développer la spécialisation et la professionnalisation des activités et des compétences dans la lutte contre la pêche INN
6. Lancer des campagnes médiatiques à visée pédagogique pour insister sur la nature et les conséquences négatives de la pêche INN
7. Adopter des méthodes innovantes pour l'obtention de financements
8. Les États membres de l'UA à assurer la cohérence de leurs politiques nationales de pêche sur le SCS avec les dispositions pertinentes du cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique
9. Un guide pour la mise en œuvre du cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique aiderait les États membres à élaborer des politiques cohérentes pour lutter efficacement contre la pêche INN

9. Mesures techniques pour combattre la pêche INN

1. Favoriser le respect des accords et des mécanismes internationaux
 - Renforcer les principes inclus dans la CNUDM en lien avec la pêche INN

- Adoption de l'Accord des Nations Unies sur la pêche et les stocks de poissons (ANUP)
 - L'adoption d'un plan d'action international (PAI-IUU) puis développement et mise en place d'un PNA-IUU
2. Adoption et mise en place rapide de mesures de l'État du port
 3. Développement et adoption d'un système international d'immatriculation des navires au moyen d'un numéro d'identification unique des navires (UVI) via l'Organisation Maritime Internationale (OMI)
 4. S'attaquer au problème des Pavillons de Complaisance "irresponsables"
 5. Mise en place de sanctions proportionnelles à l'impact économique causé par les transgressions commises.
 6. Publication d'une liste de navires autorisés et d'interdits (INN)
 7. Imposer des sanctions commerciales
 8. Favoriser des mécanismes de traçabilité et de marquage écologique
 9. Réduire les subventions aux effets pervers
 10. Contrôles de l'effort de pêche et de la capacité de pêche proportionnels à la productivité des ressources
 11. Élaboration d'une législation de style Lacey permettant de compenser la pêche INN
 12. Les Nations devront mettre en œuvre des évaluations continues et complètes de la pêche INN dans leur ZEE

10. Plan d'action

1. Renforcer le groupe de travail SCS mis en place dans le cadre du Mécanisme africain de réforme de la pêche pour galvaniser et faciliter la coordination entre les organismes régionaux dans la lutte contre la pêche INN.
2. Établir un « Réseau régional INN » regroupant les ORGP, les CER et les organismes LME, ainsi que des groupes de travail régionaux INN dans chacun de ces domaines.
3. Convoquer un dialogue de haut niveau sur la pêche INN avec des acteurs clés (OMI, FAO, Réseau international SCS, INTERPOL, COI-UNESCO, PNUE, UNDOC, etc.) pour sensibiliser sur les impacts et les pertes économiques associés INN et les options pour freiner la pêche INN au niveau politique, y compris la mise en œuvre des instruments internationaux pertinents ;
4. Concevoir et mettre en œuvre des programmes ciblés de formation et de renforcement des Utilisations de technologies SCS nouvelles et appropriées) basées sur des évaluations des besoins propres à chaque pays.
5. Améliorer la coopération régionale et l'adoption et la mise en œuvre des conditions minimales régionales et intra régionales pour l'accès des PFA aux pêches.
6. Renforcer les capacités des institutions régionales dans la lutte contre la pêche INN, en particulier pour les stocks partagés
7. Accélérer l'adoption d'un UVI mondial aux navires de moins de 100 GT et étudier la rentabilité de l'utilisation des systèmes de détection régionalisés des navires.
8. Inclure les questions de la pêche INN dans la position africaine lors des négociations de l'OMC.
9. Élaborer une stratégie et un plan d'action INN ("SAAP de l'INN") pour l'Afrique, et mobiliser des ressources pour sa mise en œuvre.

Soutenir les États membres pour la mise en œuvre des dispositions pertinentes du cadre panafricain de la politique de la pêche et de la stratégie de réforme, ainsi que des instruments internationaux pertinents dans la lutte contre la pêche INN.





Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)

Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi
KENYA

Telephone : +254 (20) 3674 000

Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342

Email : ibar.office@au-ibar.org

Site internet : www.au-ibar.org